

COMPTE-RENDU D'INFORMATION SYNDICALES

Réunion du CSE CÔTE D'AZUR

Date 22/10/2021

Approbation à l'unanimité des élus CSEE Côte d'Azur du PV du 25/08/2021.

En ce qui concerne la transmission des effectifs en congés de reclassement et des effectifs détaillés par magasin de la région pour les œuvres sociales il y aura certainement une réunion au mois de novembre pour que les élus puissent échanger entre eux et se mettre d'accord.

Les vendeurs sur objectif pour le mois d'octobre 2021 seront rémunérés par rapport au CA réalisé en 2020. Les élus CSEE CAZ constatent une fois de plus que les objectifs deviennent inatteignables aussi bien pour les vendeurs que pour les cadres. Pour les élus la direction ne donne pas les moyens nécessaire aux salariés pour qu'ils puissent faire leur salaire. La direction nous répond qu'elle n'a pas la main sur la mise en place des objectifs mais que c'est le contrôle de gestion qui les valide. Les élus demandent à la direction de leur fournir le tableau des vendeurs à l'objectif pour les magasins de la région.

Au 01/11/2021 le nombre de salariés bénéficiants d'un CP fractionnement était de 27 personnes soit 46 jours de fractionnement. Les élus CSEE CAZ n'approuvent toujours pas la méthode utilisée par direction consistant à mettre plus ou moins la pression aux salariés pour leur faire signer une feuille de renonciation au jour de fractionnement s'ils ne prennent pas leurs 4 semaines de congé d'été.

A la suite des annonces du projet de l'évolution du rayon G2 famille gris, les élus CSEE CAZ demandent si des rayons disparaîtront avant la fin de l'année. La direction nous répond que non, mais que dans un magasin de la région il sera réduit. La direction nous rappelle que la région ne fait pas partie des magasins test et que les négociations sur l'avenir de ce rayon se feront en CSEC. Les élus CSEE CAZ espèrent que tout sera fait pour que les salariés soient suivis par la direction sans pression et non mis de côté. La direction nous répond qu'elle fera tout son possible le moment voulu pour accompagner au mieux les salariés de ce rayon.

Les élus CSEE CAZ depuis plusieurs réunions évoquent la problématique du taux utilisé pour le paiement des achats rapide pour le magasin d'Aubagne. La direction a effectivement constaté un problème sur ce taux et va régulariser cette erreur pour les salariés concernés. FO constate que des colis trop lourds sont mis en place sur la surface de vente ce qui pose des problèmes à certains clients pour pouvoir les récupérer.

Les élus CSEE CAZ ont constaté des erreurs sur les fiches de paie en rapport avec le 1/10 des congés payés. La direction nous répond qu'elle va corriger le problème car c'est le RA qui doit faire la manipulation pour déclencher le cp et le 1/10 ce qui peut provoquer des erreurs sur les fiches de paie dans certains magasins car cette manipulation doit être mal effectuée.

Les élus CSEE CAZ demandent à la direction les éléments mis à disposition des directeurs pour déterminer l'augmentation ou pas du groupe et niveau des salariés. La direction nous répond que cela se fait par rapport aux compétences et aux acquis du salarié pendant l'année. Les élus trouvent qu'il a eu beaucoup d'injustice pour l'augmentation de groupe et niveau pour les salariés d'un magasin à un autres. Pour les élus la direction n'a pas fait ce qu'il fallait et trouvent inadmissible qu'elle n'a même pas pris la peine de convoquer les salariés qui n'ont pas reçu d'augmentation pour leur dire pourquoi ils n'avaient pas été augmentés. La direction comprend nos dires et nous répond que cela sera fait de manière différente l'année prochaine avec un meilleur suivi des salariés. Pour FO les salariés ne sont pas revalorisés à leur juste valeur pour leur travail effectué par rapport au groupe et niveau auquel ils sont positionnés. Les élus CSE CAZ demandent à la direction le fichier ou le tableau qui est utilisé pour les augmentations de groupe et niveau et les augmentations individuelles.

COMPTE-RENDU D'INFORMATION SYNDICALES

Réunion du CSE CÔTE D'AZUR

Date 22/10/2021

Les élus CSEE CAZ demandent à la direction qu'un code pour les reprises clients soit mis en place dans les magasins pour éviter que les vendeurs soient impactés sur leur chiffre d'affaire lors d'une reprise client. La direction en prend note et va faire le point par magasin.

Les élus CSEE CAZ demandent si des salariés de la région ayant subi le PSE ont été réembauchés dans les magasins de la région. La direction nous répond que oui dans le magasin de Villeneuve Loubet.

Les élus CSEE CAZ ont constaté un problème dans certains magasins où les boosters et starters sont compris dans les 35 heures alors qu'ils devraient être payés en heures supplémentaires. La direction en prend note et va corriger le problème dans les magasins concernés.

En ce qui concerne la situation de l'emploi dans le périmètre du CSEE CAZ, Les élus avaient alerté qu'il y avait un trop grand nombre d'intérimaires dans le magasin de Nice qui ne désirent pas passer en CDI pour ne pas perdre de salaire. Cette situation commence à devenir discriminatoire pour les salariés déjà embauchés en CDI dans ce magasin et effectuant le même travail que les intérimaires. Suite à ces alertes on peut constater que le nombre d'intérimaire commence à baisser dans ce magasin car la priorité de la direction c'est de les embaucher en CDI.

Les élus CSEE CAZ votent de façon négative en ce qui concerne l'information et consultation sur le projet de modification de l'horaire collectif lié à l'opération commerciale BLACK FRIDAY. Les élus CSEE CAZ demandent que ce soit sur la base du volontariat, payé en heure de nuit à partir de 21h et que le code solde soit activé pour les vendeurs pour les ventes en marge négative. La direction nous répond que cela sera fait.

Pendant la soirée les magasins fermeront à 19h pour réouvrir à 19h30 et refermeront à 21h30 sauf Bastia 20h. Les dépôts resteront ouverts lors de la soirée pour que les clients puissent récupérer leur marchandises. FO demande à la direction que de la communication commerciale soit mise en place quelques semaines avant pour informer les clients de cette soirée pour éviter un manque de fréquentation.

En ce qui concerne le projet de dotation du tournoi de foot en salle les élus CSEE CAZ donnent un avis favorable et 1000€ de budget global. Les élus demandent si la location du véhicule peut être prise en charge par la direction, ce qu'elle accepte.

Aux dernières réunions FO avait demandé si la Prime de fin d'année serait impactée par les différents confinements. La direction nous confirme que la PFA ne sera pas impactée et que cela a été approuvée en CSEC.

Les élus CSEE CAZ demandent à la direction de faire un rappel aux magasins qui ne pratiquent pas les réunions RP.

MR VILLANI FREDERIC RS FO Côte d'Azur

MR PINEAU CHRISTOPHE DS FO Côte d'Azur

les CR FO ont pour seul objectif d'informer les salariés, avec objectivité et dans les meilleurs délais, de tous les débats auxquels nous participons, ils ne sont pas des outils de propagande ni de dénigrement des autres organisations syndicales.